177272 - «Tout acte est susceptible d’être agréé ou rejetté à l’exception de la prière faite pour moi » est un hadith sans fondement

question

Un hadith répandu dans la localité où je réside attribue au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ces propos: «Tout acte est susceptible d’être agréé ou rejetté, à l’exception de la prière faite pour moi » On l’écrit dans les places publiques sans citer sa source.Quel en est le degré d’authenticité?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Après une recherche poussée, nous n’avons trouvé aucune trance du hadith : «Tout acte est susceptible d’être agréé ou rejetté, à l’exception de la prière faite pour moi.» Aucun des traditonnistes, des exégètes et des jurisconsultes ne l’a mentionné, à notre connaissance. Nous n’avons pas non plus trouvé rien dans la sunna prophétique authentique qui va dans ce sens. Au contraire, nous prennons le hadith pour un mesnsonge imputé au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) par un auteur des temps derniers. Il contient des significations inacceptables parce que fausses. Prier pour le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) est certes l’un des meilleurs actes les plus à même de nous rapprocher à Allah, mais cette prière demeure, comme les autres oeuvres pies, suceotibles d’être agréée ou rejetées.Sous ce rapport, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit lui-même: « sera rejeté tout acte non conforme à notre ordre. » (rapporté par Mouslim,1718) D’après Abou Oumamah al-Bahili (p.A.a), un homme a dit au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui):

-«que penses-tu du sort réservée à un homme qui se bat (dans le cadre du djihad) pour être mentionné et récompensé? »

-« rien.» Lui a répondu le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) Après avoir répété la même question, l’homme obtient la même réponse.Ensuite, il (le Messager) reprend: « certes, Allah n’agrée qu’un acte sincère accompli dans le seul but de Lui complaire. » (rapporté par an-Nassaie n° 3141 et jugé authentique par al-Albani dans *Sahih an-Nassaie*.

En outre, bon nombre de ceux qui prient pour le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) verront leurs prières rejetées parce qu’entachées d’hypocrisie ou truffées de termes inventés ou à cause de la présence y de facteurs subjectifs qui empêcehnt l’agrément des prières . C’est dans ce sens qu’Allah le Puissant et Majestueux dit : « Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit: « Allah n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux. » (Coran,5:27)

Allah le sait mieux.